

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

COMMUNE d e Rognac

21
6

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMPLEMENTAIRE

relatif à _____

**l'arrêté portant ouverture d'une enquête publique
sur la demande formulée par la société RECYDIS
en vue de la création d'un site de regroupement et tri de déchets dangereux
sur le territoire de la commune de Rognac**

ENQUÊTE RELATIVE

A

**L'arrêté portant ouverture d'une enquête publique
sur la demande formulée par la société RECYDIS
en vue de la création d'un site de regroupement et tri de déchets dangereux
sur le territoire de la commune de Rognac**

En exécution de l'arrêté du 19/06/18 de Monsieur le Préfet

de Bouches du Rhône, je, soussigné M. BOUCÉ Gilles, commissaire enquêteur

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 9 feuillets non mobiles, pour recevoir pendant une durée de

32 jours, du 4 septembre 2018 au 5 octobre 2018 inclus

Les _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____
 _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____
2 _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____
Rognac _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____
 _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____
 _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____
 _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____
 _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____
 _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____
 _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____

les observations du public.

A Rognac _____, le _____

Première journée:

Le 21/09/2018, de _____ heures _____ à _____ heures _____

1. - Observations de M. _____

je cpe suis pas d'accord pour l'installatn
de cette usine de traiteme nt des dechets
dangereux car elle se trouve trop pres
de mon domicile J

P. RAYMOND, Claude, Impasse 1, chemin du Parc
du Soulier, Les Barjaques, 13340 Rognac

Je suis contre le projet

- Dénaturation de l'environnement.

- Porte de Valence sur tout l'ensemble immobilier
du secteur.

- Plus de trafic sur la route desservant cette
future usine. Route déjà très saturée

- Il y a déjà usine dans la zone industrielle qui
fait les mêmes traitements.

- Je ne suis pas d'accord pour ce nouveau
projet.

Claude Raymond

Mme GIRONDO Rayline 984 impasse des Vieux III
Les Barjaques 13340 Rognac

Nous sommes déjà dans une région et sur un site
local extrêmement pollués. Il est inconcevable
que nous ajoutions à nouveau un site pollueur et
dangereux, tant pour la population que pour
l'environnement.

Je suis totalement contre le projet.

Rayline Girondo

Madame MONIER Céline 278 Av. des Amandiers
Les Bois 13340 ROGNAC -

N'avons-nous pas suffisamment de pollution
soudure, atmosphérique -- et pourquoi pas ajouter
une pollution bruyante ? Je m'offre résigua-
lement à ce projet inonmable. Céline Monier
Je souhaite une mobilisation en name de
tous les rognacais contre cette implantation dévastatrice

Céline Monier

M. MONIER Daniel 278, Rue des Amandiers Bis Breu 13340 ROSNAC
 STOP aux nuisances de toutes natures de l'étang
 de Berre et des vives inquiétantes.

D'autres projets envisagés par la municipalité sont
 certainement plus constructifs et moins polluants pour
 l'environnement.

Mme DAZERY CATHIA

3 impasse des châtaigniers 13340 ROMARÉ

Je ne suis pas d'accord avec cette installation pour
 les raisons suivantes :

- Dévaluation du prix de nos maisons
- Les routes vont étre abimées par les poids lourds.
- Nous avons choisi de vivre ici dans les "PINS",
 ce n'est donc pas pour y respirer l'air qui est déjà
 très pollué
- Produit très dangereux et toxiques pour la santé
 (cancer, asthme etc...)
- Trop d'antécédent de pollution (Etang de Berre
 qu'on essaie de dépolluer).

J'espère vraiment que ce projet sera
 abandonné - Merci à Le Poire

M^r PAUL Laurent

291 21 de la Plage 13340 Lognac

suffisamment de pollution et de odeur de gaz
 dans notre secteur. De plus en plus de risques pour
 tout le monde - laissons peu de goudron sur tout
 pour nos enfants -

M^e Costa Georges,

je m'oppose à ce projet qui nous emprisonnera
Pour dénaturer notre Paysage, et emprisonner ^{un peu plus}
nos enfants. (ce n'est pas un bien pour Rognac)
Il y a assez de pollueurs dans le com
pour en rajouter encore,
Ce qu'il faudrait c'est plutôt en dépolluer,
et redonner aux gens un endroit où il fait
bon vivre.

M^r RUMEAU André 31510 Hector Berlioz Les Bories Rognac

Je suis totalement opposé à l'implantation de cette 1340
activité sur notre commune - Rognac est déjà trap
sauvage à la pollution de plusieurs sites industriels.

Plusieurs sites SEVESO, sont déjà au activités pour que
on respecte - Rognac n'a pas vocation à être la poussière
de la Métropole.

A^{me} Vittiglio 13 place DES ARBOUSIERS BARjacquet

Je m'oppose totalement à ce projet Faut penser
à nos enfant il y en a assez sur notre commune
faut penser au bien-être que va causer
et ce rendre compte que il y a assez au lieu
de mettre des usine qui sont toxique mettez
plutôt de la vert de la et des parc pour que
nous puissions profiter de la nature et non de la
pollution!!!

M. VENTERELI AUGÉ 21 09 2018

J'osez fermement opposer à ce projet.

En effet nous cumulons avec de Société polluantes et nocives.

Pourquoi ne jamais implanter ce genre d'activité en du Seignan, dans le Var ou sur la côte d'azur du côté de Martigues.

40 Avenue du Levant Blanc
133100

Mme MAGNE Nathalie

Fermement négative face à toutes ces usines et autres polluants. Nous en respirons assez dans le pourtour de l'étang de Berre. Il n'y a qu'à voir le nombre de personnes malades face aux polluants ambients. Vous allez créer des cancers soyez en conscientes.

41 Avenue du Levant Blanc
Rognac

Mme CHAUVEAU Julie Thérèse du Parc du Sénéca les Bajigasat

13340 Rognac

je m'oppose au projet Stop à la pollution, nous en avons assez, nous subissons déjà trop de misères environnementales.

Doit-on partir de Rognac pour sauver la santé de nos enfants ?? J'espère que nous serons entendus

Imp 1

M. Robert VITRIGNE Chemin du Parc du Souleau
 les Bajacqets ROCNAAC
 Marre de cette pollution. Ce projet ne vautie
 pas dans le cadre du renouveau de l'Elong
 de Basse. Trop d'usines dangereuses à
 proximité des habitations. Nous avons peur
 pour notre santé et celle de nos enfant

M. et Mme ABALOS 8, IMP. III chemin du Lne
 13340 Rognac

En tant que résidents des Bajacqets, nous nous opposons
 formellement au Projet Recyclais.

Nous Rognacais, nous en avons assez de subir toutes
 ces pollutions de toutes parts.

Quels avenir pour nos enfants !!! Portez un faix Rognac
 Merci de prendre en compte nos remarques.

J'habite à Rognac depuis que je suis née. C'est
 une ville où j'ai grandi et je m'y sens bien.

J'ai pas mal de problème de santé dont un fort
 asthme déjà qu'avec la saisonnalité, l'air est
 souvent polué. C'est pas trop pour moi.

Donc assez de toute cette pollution. Je suis
 contre ce projet de recyclage

Caroline Stellia

Ceux peuvent être DANGEREUX pour la santé des habitants de
 Rognac et dangereux pour l'environnement

MARTIN Loïc

26 MARS 2018

Ne nous vous prions que les nuisances de ROGNAC soient suffisantes. Parce que ce qu'il y a de plus à ce st la défense de l'environnement n'importe quel habitant de Rognac et contre le projet. Alors mobilisation Rognacien.

Jean

Je ne suis pas d'accord qui va installer une usine qui pollue et cause une telle nuisance dans notre commune et le pourtour de l'étang. Tous ces pollutions donnent des cancers et autres maladies respiratoires. Je suis fermement contre METZGER Alfred

7 BL. Jean Faure

metzger

je n'ai qu'une envie, c'est fuir ROGNAC, cette petite ville ou grand village que nous aimons tant... C'est bafouer chacun d'entre nous, d'accepter cette "TERRIBLE" implantation. Je mens lorsque je dis que je n'ai qu'une seule envie, car le Première avant tout c'est d'agir pour un peu que nous avons, c'est à dire se s'élever contre cette future implantation de ce site qui va être la perte de notre havre de paix. Nous sommes déjà tellement polluer par une tas dérisoires de la vie, La main de l'Homme est tout et son contraire une grande colère fait place à la sérénité... C'est une priere il manque de ROGNAC et donc je porte ma modeste contribution. Mais je dit on pas que c'est l'union fait la force!

Claude Marie Hufé

Mme BOULANGER Florence, 3 IMPASSE DES CADES
13340 ROGNAC.

Nous ne sommes pas d'accord avec ce nouveau projet qui environnementalement n'est pas acceptable

- * Dénaturation de l'environnement (pollution des sols)
- * Plus de trafic sur la route devant cette usine
- * Perde de la valeur immobilière de notre logement

Qu'est-ce qui est plus important ? La santé de vos habitants, des enfants et des générations futures ? ou le gain de quelques millions ?
N'y a-t'il pas d'autres solutions pour donner un nouveau "souffle" à un respirable (déjà largement pollué par les usines de Béune), les risques technologiques sont déjà trop représentés.

J'espère sincèrement que un nouveau projet viendra le jour, Je suis en conclusion contre ce projet.

Mme Coutinho. 5 Rue du Lievre des Barjaquiers Rognac 13340
Résidants des Barjaquiers sommes pas d'accord pour le projet de recyclage de Produit Toxique RECYDIS. Notre environnement est déjà trop pollué. Peut-on à nos enfants.
Nous sommes contre ce projet. Je vous remercie

Mme Duarte. 2 rue du Lievre, les Barjaquiers 13340 Rognac
Alors nous opposons à ce projet de Recyclage de déchets ménagers et dangereux pour notre santé, celle de nos enfants et petits enfants. Notre Région est déjà polluée pour quoi de vantago -
Pour conclure : RECYDIS debout - Duarte

C'Aribière Naïs pour mes trois enfants :

- Karl Roubien Laibière 11 ans
- Luis Roubien Laibière 8 ans
- Agathe Roubien Laibière 5 ans.

Parce qu'ils habitent à 500 m² de votre future usine de tri d'amiante

parce qu'ils jouent au parc à 300 m² à vol d'oiseau de l'usine du projet

Parce qu'ils ne sont pas seul ils ont 200 copin dans l'école qui est à 700 m² de la future usine de tri et recyclage d'amiante et auto échancrée.

Il y a trop d'habitants dans ce périmètre il faut trouver un autre terrain.

les raison du choix du site ouais page 21 du niveau non technique de l'étude mentionne que " Son emplacement est dans une zone industrielle à l'écart des habitations"

c'est faux , l'étude ment volontairement

Nous ne voulons pas de ce projet
merci de bien veiller respecter le droit de la population.

le 26/09/2018

M^e et M^e Dusamier 3 Avenue des Landes.

Pour nos deux enfants Tanguy et Hugo

nous ne voulons de ce site pour les
diverses raisons suivantes :

- A proximité de nos habitants

- A proximité du parc où nos enfants
jouent.

- Proximité de la valeur immobilier de
notre maison

- Risque et transit des déchets d'amiante,
et dangereux.

- Nociif pour la santé de tout les
habitants et de nos enfants.

Rognac possède déjà une zone industrielle
assez conséquente comparé à d'autres
villes.

Nous sommes absolument contre ce
projet

Bey

Monsieur et Madame Bourrielle.

Que dire !! Quelle honte le profit au
détriment de la santé de la population
environsante. Mais c'est vrai nous sommes
déjà tellement pollués que dans le fond
les scrupules ne sont pas votre point fort !

Rien de plus à ajouter, j'en deviendrai
grossière ...

En tant que Résidents des Barjaquets
nous nous OPPOSONS à ce projet prévu
dans notre commune. ASSEZ DE POLLUTION
Prendrez vous en compte notre demande ???

DJ

Il y a déjà Salortec, la Solamat à proximité !
J'espére que cette entreprise ne verra pas le jour à
Rugnyac - Nous nous opposons à ce projet.

OPPOSITION.

Caroline

Je dis Non à l'installation de l'usine de
recyclage Recydis sur la commune de Rugnyac
déjà bien entourée.

Je fais opposition au projet
Bancquein ↗

je m'oppose à l'installation d'une usine de
Traitement de l'amiante qui va occasionner
encore plus de pollution, de trafic... l'air est
suffisamment pollué, n'en rajoutons pas !!

Défense Roux

Marie

je m'oppose à l'installation d'une usine de
Traitement de déchets d'amiante sur la
commune pour ne pas subir une belle
pollution et avoir un peu d'hygiène de vie
Avino haldassane ↗

25 SEP. 2018

Nous nous opposons fermement à l'installation d'une
usine de traitement de l'amiante, polluante pour la
population et l'environnement et qui s'ajoutera à la
pollution déjà tellement énorme des autres sites à
proximité de type SEVESO ! -- Toute aux initiateurs de
Lydie et Patrieb. GRUSSY ↗ ce projet ! --

DG

JPF

Paul CASES et Mme, 481 rue de la serriette
les Barjaques . 12340 RONNAC.

Nous sommes opposés à l'implantation de l'usine de stockage et traitement des déchets dangereux RECYDIS pour de très nombreuses raisons dont en particulier la présence du groupe scolaire Maternelle et primaire KRAFFER très proche et les très nombreuses habitations (3700 habitants à 500 m de distance)

Par ailleurs, l'augmentation du nombre de poids lourds transportant des matières dangereuses sur la D113 nous semble très grave, la D113 est déjà encombrée et accidentogène.

+ Florence et Arnaud CASES

+ Clos

~~Paul MARLISON François~~ 482, N des pins valay
de Perrier.

Il Seuls formellement opposé concrètement cette usine de stockage à l'habitat depuis 33 ans sur Rognac et serais content de demander leur signature au conseil Politique avec le Steff !!! donc je dis STOP ils veulent nous faire Mourir d'un "coup euro" et plus sur la D113 il ya déjà trop de camion qui passe donc à Danger j'espère que notre demande aboutira à une réponse négative !!! et favorable pour tous les habitants de Rognac

+ Marlison François

fme RAYMOND Chantal
 Imp. 1, Chemin du Parc du Soleil, 13340 Rognac

je suis contre le projet pour plusieurs
 raisons

- Dénaturalisation de la nature
- Perde et dévaluation des biens immobiliers
- sur l'ensemble Grel / Barfaud
- Entreprise déjà existante sur le Z.I.
 de Rognac.
- Augmentation du trafic routier

Chantal RAYMOND

RAYMOND

M. OLIVER Philippe

Merci,

Merci de ne pas prendre notre ville et notre lieu
 de vie pour une poubelle.

Il y a des ames qui vivent autour de ça, au milieu
 de toutes ces infrastructures dangereuses.

Ne nous oubliez pas !!

Nous souffrons déjà d'une atmosphère dégradée,
 d'un air ambiant plus que doux, n'en rajoutons
 pas, de plus la zone est saturée de son traffic
 routier, ça suffit, il n'y a déjà pas de solution
 à ce sujet n'en rajoutons pas.

Un Rognacais en Colère.

Philippe Oliver

Philippe Oliver

Mr Gironde 984 ; pressé des mûriers il fogue
je suis opposé à la création de ce site.
Pensez à nos enfants, aux générations
venues, notre planète se meurt, stop



Mme FERNANDE Anne

Je ne suis pas d'accord pour l'installation
de cette usine nous vivons déjà dans
une île qui souffre énormément à beaucoup
trop de pollution donc NON - Nos enfants
gêne la qualité de vie et cette
usine va faire passer au pire de leur
avenir sans

Les Breis

Mme DEVOIR. Opposé à l'implantation d'une telle
usine sur la commune. Il y a déjà assez de
pollution et de nuisances liées aux industries
chimiques dans ~~sur~~ le secteur TROP C'EST TROP !

Mme METZGER Muriel

je suis fortement opposé à l'implantation de
cette usine de retraitement de déchets dangereux et
amiante notamment. Il y a déjà suffisamment de
pollution sur notre zone d'habitat !

26 SEP. 2018

M KhauPheue Phand

je suis pas d'accord pour l'implantation
de cette usine de retraitement dangereuse
amiante dans cette île Drap c'est trop



Davin laure - les Bajacquets - ROGNAC

je suis contre l'implantation de cette usine pour plusieurs raisons :

- la proximité de l'usine par rapport aux habitations

- le danger potentiel avec des produits brûlés.

- un projet à l'encontre des projets de la commune (PLU) fondés sur un envoiement plus sain et la construction d'immeubles à moins de 150 mètres à plus ou moins long terme.

L'usine est trop proche des habitations, si elle serait à côté ! Inadmissible.

- On a déjà autre lot d'usine aux alentours.

*Beaume Corinne Rue des Morilles Jolicoeur Grand Baside.
13340 Rognac.*

Je m'oppose à l'implantation de cette usine qui va se situer en face de chez moi. Les raisons !!!

- Trop de pollution déjà.

- Trop proche des habitations.

- Danger avec les produits à brûler

On nous demande de faire le tri dans les poubelles et là on veut brûler des produits toxiques sachant les effets de l'amiante!!!

J'opus contre l'implantation de cette usine.

M^e Fournet - impasse de Poligny - Rognac

Nous donnons mon mari et moi contre l'installation de cette usine, trop de pollution, dangereux pour notre santé. Stop aux cancers... M^e H^e DELMAS 59 R^e Victor Hugo

Zelma

M^r et M^{me} GIBAUD Jean-Pierre et Brigitte
PLACE DES ARBOUSIERS

NOUS SOMMES OPPOSÉS AU PROJET DE

LA STÉ RECYDIS POUR SA FUTURE

IMPLANTATION (TROP PRÈS DE NOTRE
LOTISSEMENT "LES BARTAQUETS")

NOUS SUBISSEZ SUFFISAMMENT DE

NUISANCES (POURQUOI OLFACTIVES ET
SONORES) D'AUTRES ENTREPRISES.

Palluel Corinne, je suis opposé au
projet de la Société Recydis, il existe
déjà Beaucery, trop de réunions,
pollutions de l'air fait autour.

L'affinerie d'autrefois / Solamat

De plus le trafic est déjà saturé
fait autour de Nangrand, Villefranche

Rognac, Veloux, Le Fou, Beau

Quel bienfaits aucun

encore plus de cancer

d'allergie et d'Asthme

CONTRE ce projet.

François AUGERANDET (Lain)

Beaucoup de pollution déjà dans notre village avec toutes ces entreprises installées sans tenir compte la pollution de la ScHéM qui émet d'énormes panaches de fumée de plus en plus souvent due à la vétusté des installations.

Donc je suis contre l'installation de nouvelles entreprises polluantes.

Hélène, Luc, Nous vivons dans une magnifique région qui malheureusement est déjà bien polluée. Je le subis depuis petit, avec des maladies chroniques liées à ce problème.

Une nouvelle entreprise polluante serait vraiment la goutte d'eau qui ferait déborder un vase déjà bien trop plein!

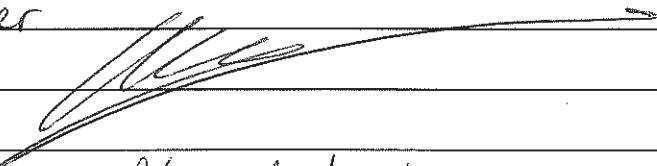
Donc Non!, je m'oppose à l'arrivée de la société Recydis sur notre commune et si il le faut je suis prêt à me battre pour ça.

Je manifeste ce jour contre ce projet obéissant qui va à l'encontre de l'écologie et qui ne peut que nuire à notre santé et à notre environnement. Si ce projet voit le jour, je ne le supporterai pas et me verrais contrainte, comme beaucoup je pense, de déménager. Hâte à la pollution.

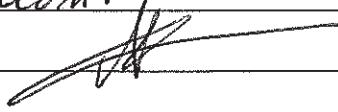
je m'oppose à l'implantation de ce centre de recyclage de produits toxiques, car il rejetteont dans l'atmosphère des particules extrêmement dangereuses, des poussières s'avérant cancérogènes depuis les années 50.

Le pourtour de l'étang de Berre est déjà largement assez pollué, et ses habitants souhaiteraient vivre encore quelques années. Merci.

Christophe Oliver



je suis contre l'implantation de RECYDIS, qui me va qu'aggravé une situation déjà mal en point, le taux de cancers va augmenter et l'environnement va prendre un coup, le véritable problème est l'amiante ! julien Ciancalonni



Il serait temps d'offrir au pourtour de l'étang de Berre et à ses habitants, un peu de respect et d'écologie.

Où sont les progs qui prennent soin de la nature et de la vie ?

Je suis contre l'implantation de RECYDIS, et pour l'environnement. Et vous ?

Sophie SIEGNON



INTERVIEW Autour

- Après avoir lu la liste de ce que compte faire l'entreprise RECYDIS, je prends peur pour la pollution que cela va apporter. Stop à ce type de pollution : nous sommes, semble-t-il, la région la f

pollué d'Europe - place à l'écologie reconnus, si possible,
notre étang. cela prendra du temps j'en suis consciente
mais n'ajoutons pas plus de polluants. Téte

Mesdames D) BEULAYGUE Et G. REMAUD

Nous avons noté sur les pages de ce dossier que
"l'examen de l'étude des effets du projet sur la santé
des riverains... est 'réalisé' sous une forme qualitative"
mais "quantification" non demandée.

En ce qui concerne l'Evaluation des risques Sanitaires

- pas de caractérisation des risques sanitaires.

- "absence de produits dangereux" : amianc ? divers
produits hautement toxiques ?

- trafic routier journalier : pas estimé.

Malgré l'avis de la Directrice de l'INAO qui affirme
"que ce projet n'affecte pas les activités liées aux ADC
et IGP" de la région, nous émettons de fortes doutes
quant à l'innocuité des émanations de produits potentiellement
dangereux sur ces activités.

Après avoir examiné l'ensemble du dossier, nous
parvenons à la conclusion qu'il sous-estime les effets
négatifs à la fois sur la santé des Rognacais et sur
l'environnement de notre commune.

Nous ne pouvons donc y souscrire.

fil

Etant un habitant des Barjaquets depuis plus de 30ans, mes enfants ont grandi avec déjà une pollution immense, un jour la Shell a fermé son dépôt avec l'espoir de voir enfin une population plus propre, mais à ce jour une société qui transmet le cancer va venir encore dans notre commune, il faut arrêter car si on nous parle sans art ecologie, il est temps d'en faire alors finissons sommes bientôt pensons à notre avenir et à nos enfants. Je dis Stop - Nous voulons à quelques méthodes de recyclage. Je pense que maisons et jardins pourront remplacer toutes les entreprises européennes.

Marien CHARBONNIER M.ell

Nous habitons le quartier des Barjaquets et subissons déjà la pollution des usines environnantes (torcheuse, odeurs nauséabondes, dégagement...) Ce projet est à notre avis désastreux, à la lecture du projet nous sommes étonnés que celui-ci ne soit pas directement refusé.

Matières dangereuses stockées (amiante), risque pour la santé, pollution de la nappe phréatique !!

Le développement de Rognac doit aujourd'hui se faire avec des entreprises propres. La Shell a suffisamment pollué le sous sol.

L'Eting a suffisamment souffert et nous devons pour nos enfants et pour l'avenir réhabiliter celui-ci (inscription dossier Patrimoine Unesco)

De plus le trafic routier n'a pas (ou insuffisamment) été pris en compte, les infrastructures frontières sont salivées.

Il est maintenant grand temps de faire de Rognac une ville propre et saine. Il en va de la salubrité publique.

Il n'est pas envisageable de continuer de bâti des entreprises polluantes et dangereuses à 500 m des habitations et de l'école KRAEHER.

M et M^e GARDET

Gardet

Mon mari et moi nous associons à toutes les personnes qui ont fait des observations très négatives à la création de ce projet. Nous sommes partis de Marseille pour aspirer à un rebaixement serein et surtout sain et venant s'installer à Rognac. La ville est déjà bien entourée de 2-3 fois au moins polluante et surtout Boëtre avec ses émanations de gaz. Ce projet ne doit pas voir le jour, car beaucoup d'habitants diront adieu à Rognac et bien entendu leurs biens immobiliers ne vaudront plus rien. Que deviendront ces enfants ? Malgré ce que dit RECYDIS, il y aura forcément une pollution de l'air et des hautes flammes. Tout n'est pas clair à en lire certains documents. Rognac ne doit pas devenir un village fantôme. Nous disons "NON AUX POLLUEURS" laissez nous nos collines, nos oiseaux et autres.

Mr. & Mme Narro Iles Birds.

Narro Iles Birds

Demandez le Projet

Je me nomme Audrey MARICAULT, je vis à Rognac et y travaille en tant qu'enseignante depuis plusieurs années maintenant.

J'ai conscience de ne pas habiter dans un environnement des plus préservés -- cependant je viens d'apprendre que la société RECYDIS souhaite démarquer une

activité industrielle "sous mes fenêtres"?

Après avoir consulté le dossier déposé à la mairie par ce groupe, je souhaite que vous vous opposiez à l'exploitation de ce site par RECYDIS pour les raisons suivantes.

En effet d'abord, RECYDIS précise avoir choisi le site de ROGNAC pour son emplacement à l'écart des habitations, ce qui est faux puisque des habitations en question se trouvent à 500 m de l'usine.

On comment accepter une pollution supplémentaire alors que plus loin, RECYDIS note que les anciennes activités menées sur le site entraînent un impact sur l'environnement avec notamment une pollution des sols et des eaux souterraines? Et si, malgré toutes les précautions déjà prises par les anciens occupants, car RECYDIS occuperait ces locaux en l'état, sans apporter aucune amélioration ni modification à ces structures. De fait, si RECYDIS s'installe à ROGNAC, elle ajouterait une nouvelle pollution à celle déjà présente.

D'autre part, il faudra ajouter à cette pollution des sols et eaux souterraines la pollution engendrée par les émissions de COV lors des opérations de reconditionnement et de remplissage des aves, que RECYDIS n'a ni

évaluation non quantifiée et surtout ne pourra éviter.

PECYDIS affirme dans ce dossier que « les risques sanitaires chroniques sur la population » n'ont pas été quantifiés. Comment peut-on accepter cela ? Et dès lors, comment PECYDIS peut-elle en même temps affirmer que l'impact sanitaire sera « faible » ?

Pour conclure, cette société veut nous rassurer en nous précisant que ce « faible » risque lié à son activité ne devrait pas nous inquiéter, mais au regard de la longue liste de produits et substances qu'elle serait capable de traiter, citons l'amiante et les bœufs orcéotés en notant au passage qu'elle traiterait également « tous les codes de déchets dangereux » (mais lesquels ?); sachant qu'une pollution réelle est déjà présente, laissée par le groupe précédent, ce projet ne peut recevoir mon soutien, bien au contraire.

Aussi, Monsieur le Préfet, je sollicite votre bienveillance et vous demande de refuser la demande de PECYDIS quant à son installation à BOGNAC ; permettez à nos enfants de ne pas respirer un air plus pollué en core. Aidez-nous à améliorer notre cadre de vie et non pas à en avoir pour ou à le fuir.

cordialement

Audrey MARICAULT

2 rue des Figuiers - Les Bayjaquett
13 340 BOGNAC

27/9/18 - Bonjour, je vis à Rognac depuis plus de 23 ans. J'en ai aujourd'hui 3d et suis maman de 2 petites filles. Nous subissons depuis toujours la pollution des 2 usines environnantes (odeur de souffre continue, sans compter ce qui ne se voit pas (pollution de l'eau, de notre étang qui est noir depuis le début de l'été ...)). Avec ce nouveau projet j'ai peur, pour ma santé et celle de mes proches. J'ai perdu ma mère d'un cancer en avril qui m'a beaucoup affectée, je suis donc maintenant très sensible à ce qui peut nuire à ma santé et celle de mes enfants. J'ai perdu 3 proches d'un cancer (dont une petite fille de 8ans) et d'autres ont eu la chance d'en survivre mais restent avec l'angoisse de revoir la maladie. Vous pouvez me montrer toutes les études que vous avez pour me démontrer que ce projet n'est pas directement lié aux maladies, mais moi je vous dis que ça + les autres qui s'ajoutent et ne peuvent à la fin que nous nuire. Si il vous plaît je ne veux pas être obligé de déménager ni vivre dans la crainte. Je vous laisse mes coordonnées si vous voulez en parler car je travaille du 5/10/18 être pourrais être présent. Merci d'avance. Cécile AMROUNI 0627047034
 Je 27/9/2018
 Mme Martinaud 274 rue des Aferamius
 contre ce projet

Je suis contre ce projet polluant.
 Aous les abitant de Rognac, je bête à 50m.
 de ce projet (Bayequets)

S.V.P. ne faites pas de bêtises il l'est tout.
 D'accord les connards

Mⁿ BERTONI. 3 ch. des Bls Bayequets Ry

Nom : CANNEDDU

Prénom : Evelyne

Adresse : 310, Avenue des Oliviers « Les Brets » 13340 ROGNAC

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je souhaiterais avoir des réponses aux différents points suivants :

1. Cette installation va à l'encontre des orientations et projets du PLU envisagés pour cette zone de la Grande-Bastide votés par le conseil municipal de la ville de Rognac en 2017. Ce projet de PLU a fait l'objet d'une consultation citoyenne. Ne pensez vous donc pas qu'en flouant la démocratie locale et la volonté des habitants, ce projet ne présente un risque important de désordre à l'ordre public ?
2. La société Paprec, qui souhaite développer cette activité, est une société internationale. Elle peut donc potentiellement rapatrier toutes sortes de déchets toxiques venus du monde entier en s'installant chez nous. Si l'activité se développe : Quelles garanties a-t-on que notre ville ne va pas devenir la poubelle du monde en rapatriant, à terme, des déchets de toute nature des autres pays ?
3. Pourquoi ne parle-t-on pas dans ce dossier de la D113 (ex. RN.113) qui surplombe le site à proximité immédiate ? L'installation envisagée par Recydis fait peser un risque supplémentaire sur des centaines d'automobilistes qui seraient bloqués dans leur voiture dans un nuage毒ique en cas d'incendie. En effet, cet axe routier majeur (et régulièrement saturé) se trouve en surplomb à 50m de l'installation... Pensez vous comme Recydis, que les rejets toxiques d'un incendie ne dépasseront pas les clôtures du site ? (comme pour AZF ?...)
4. On ne peut être juge et partie avec la santé et la vie des habitants : L'absence d'analyse de risques et d'étude d'impacts indépendantes ne fait que renforcer le manque de transparence et de sincérité de ce dossier.
5. Est-ce que cette société a souscrit une assurance spécifique qui paiera à sa place les frais de **dépollution** des territoires qu'elle occupe lors de son départ si elle n'est pas en état de le faire ? Va-t-on laisser des terres irrémédiablement polluées à nos enfants ? Quelles sont les garanties fiables de dépollution en fin d'exploitation ?
6. Est-ce que l'entreprise Recydis présente les garanties suffisantes pour couvrir le risque financier d'un accident sanitaire majeur (potentiellement mortel) en cas d'incendie, avec des rejets hautement toxiques (amiante, mercure...) à 50m d'un axe routier majeur et à 500m d'un quartier de près de 4000 habitants ? Qui paiera ?

Enfin, comment serait-il possible de donner un agrément à cette société qui est incapable de fournir la liste exhaustive des déchets qu'elle sera amenée à traiter ? Comment s'assurer de la maîtrise des process, de la stabilité et compatibilité des déchets réceptionnés alors que le soumissionnaire, lui-même, n'en connaît pas la liste exhaustive ? Comment évaluer le **danger potentiellement mortel** pour les populations riveraines et les automobilistes de la D113 d'un simple incendie sur le site visé ?

Bonjour,

Notre famille habite Roqueac depuis quatre générations. Je dis non au projet Récysis. Il y a assez d'usines néfastes à notre santé autour de l'étang de Bane - lieu de pèlerinage où les Marcellais venaient se baigner le week-end ou même durant

Une étude du Figaro (Publiée) montre que le taux de cancer autour de l'étang est l'un des + élevés de France.

C'est assez pour notre santé, celle de nos enfants et pour l'environnement !!

Mais d'autant plus d'entendre "AH Roqueac ! Où je vais la ville dernière le Rocheau de fuée et de polluants !"

STOP A LAISSEZ NOUS RESPIRER

Christian Martini M. des Acacias Roqueac

29 sept. 2018

Je suis contre l'installation de RÉCYSIS pour la gestion des déchets polluants et dangereux. Notre région (et notre ville) a déjà assez "donnée".

Agnes ISNARD 55 Av. de la Plantade
Roqueac

Pensez aux habitants qui seront impactés

Fernand Guy 11 Rue Dembrandt 13340 Rognac

Puisqu'il faut aujourd'hui réaliser des centrales de reconditionnement des déchets et aussi effectuer leur transformation. Pourquoi devons-nous supporter toutes les gênes, que elles soient polluantes, routières, sonores ? Je n'a pas la proximité des villes et des villages. Mais que nous avons un droit dit protégé, il s'agit de la planète de la terre qui à un avantage suprême par sa situation. Et par ses vents dominants ce qui permettrait de réaliser une dilution dans l'atmosphère, sans habitation proches, et nous n'aurions pas de brouillards, aussi que pour les transports. Que ferons-nous dans le temps de cette zone, la population a des droits et les droits de ces industriels s'accordent à ces droits.

Bonjour, nous habitons aux Boisjacs et nous sommes contre le projet de la création du site Racydis. Nous subissons déjà de nombreuses attaques de pollution venant de toutes part et souhaitons que cela cesse. Il existe des zones loin des habitations bien plus appropriées que celle-ci. Nous sommes conscient de l'addition de certaines sociétés mais nous voulons que notre santé cesse de subir. Nous vous prions de nous entendre, votre bon sens et de ne pas aboutir à ce projet, pas aussi proches des habitants surtout. Merci d'avoir pris le temps de nous lire. Mme Martinet et M. Bartheille
15 allée des saules Bormaneis Rognac.

J'peux parfaitement contre cette usine. La production et le traitement de produits dangereux pour nous, pour l'environnement et surtout pour toute et tous. Je suis Jérôme NOT, L'Ami 73
Rognac 6, av de l'Industrie 13340 Rognac.

Je soussigné, 1^{re} Crédit Franch, demeurant
12 Rue des Fauvelles à Roqueac, m'oppose
fermement à la création d'un site de recyclage
et tri de déchets dangereux sur la commune de
Roqueac. En signant sur nos charrs je suis
respectueux

Je soussigné Martin Pion suis opposé à ce projet pour
les raisons suivantes : rejet des eaux de la plate forme, le risque
avec des déchets contenant du trichloroéthylène dans ces
eaux qui selon ce que j'en sais peuvent émettre d'amiante.

Je soussigné 1^{er} Ferrarini Yuonie être
totalement contre l'installation de "RECYCIS"
sur notre commune, Roqueac a assez de
pollution Shell, Aéroport, Salamat c'est
assez même si ce n'est qu'un peu plus
de pollution c'est encore trop. il faut
penser à la santé de nos enfants et nos
petits enfants.

je soussigné 1^{er} Larrosa Thierry, je suis venu signer cette
lettre car assez de pollution sur Roqueac et ses alentours.
pollution, shell, aéroport. et alors pourquoi faire cette
l'échange de Berne à l'amerco quand on installe ce genre
d'usine. Tout a fait contre mon à cette usine, personnes
à nos enfants et petits enfants.

je suis signée, Larroque jardinerie, être contre l'implantation de cette usine. Je suis née à Royan et je travaille que nous avons assez de pollution autour de nous. Je pense à notre avenir, à celle de nos enfants et petits enfants. Royan n'est pas une poubelle !!!

Yves

Nous soussignons Mme Viala Claude
Demeurant 276 rue de la Sauge Royan 13360
avons pris connaissance des projets d'implantation
d'une entreprise de gestion, stockage de
les déchets des collectivités et des entreprises.

- la proximité d'habitation
 - les conditions météorologiques, (vents, hiver, canicule,
vent d'est) en direction des écoles du Centre Ville.
 - la pollution déjà existante dans notre commune.
- Tous ces arguments, non exhaustifs, ne sont pas en
faveur de cette implantation.

Nous préférons qu'un parc familial soit construit sur
ce site.

C. Viala *J. P. Alby*
H. H. *Viala*

Odile et Robert GIMENEZ 152 avenue Victor Hugo
Nous sommes toutes fait contre ce projet visant à
polluer un peu plus notre environnement - Nous subissons
déjà une forte pollution due à l'industrie du pétrole
Le mot écologie devrait disparaître de notre dictionnaire
car il n'est que mensonge dans la bouche de nos dirigeants

Gimenez

- Le Jourdain, Echans Fréderic, être déconnecté
par le choix de l'implantation de ce site ?
- proximité d'un quartier d'habitation (≈ 4000 personnes)
 - proximité d'une route (qui plus est en surplomb) à
très fort traffic
 - Art 5 (Résumé technique de l'étude d'impac)
 - l'appuie sur une étude de 5d de 2010 ?
 - ça nous entend que rien n'a évolué depuis ?
 - Art 6 : consommation d'eau de $400 \text{ m}^3/\text{An}$.
 - Que devient cette eau ? traitement ? rapatriage ?
 - Que veut dire : "D'une manière générale le site
dispose de moyens suffisants"
 - Art 7 : Pollution atmosphérique Non qualifiable !
 - / la Société ne connaît pas son volume de
stockage ni leurs clients (disponibles)
 - Dernière phrase : Pas de garantie contre les odeurs !
 - Art 9 : il est noté que le site se trouve à
proximité d'une voie de circulation intense.
 - Art 10 : Comment le stockage d'amiante,
avec sa volatilité (vers Art 7) peut
conduire à la conclusion d'un risque
sanitaire ? Alors qu'il n'y a rien concernant
la pollution atmosphérique !

Pour finir : Qui est derrière cette Société ?

Recydis à pour fondatrice Paprec France.

Paprec France à pour fondatrice PH finance.

et PH finance est une société d'1
personne en SNC dont l'entreprise

à pour activité la distribution de crédit.

Bref tout ça pour comprendre que

Sous l'intérêt financier peut prévaloir

pour la gestion de ce type d'entreprise

Toutes les études d'impacts, d'environnement de risques devraient mettre en Avant la proximité des Habitations et des quelques 4000 personnes.

Le choix de ce site est purement financier car déjà existant et donc peu d'investissement pour Recydis. Il y a des zones Non habitées en France alors pourquoi faire prendre des Risques aux gens (- 500 m des habitations) Pour terminer je n'habite pas sur la commune.
— Merci —

le 27/3/18

- Je souligne Anne-Lauré Clouïch, habitant au 36 rue du Serpolet quartier de Breis à Roquac n'oppose à l'implantation de l'usine RECYDIS sur la commune
- Je m'intéresse sur la façon dont l'amiante sera stockée, n'y a t'il pas un risque quant à sa diffusion dans l'atmosphère?
- Comment sont traités les rejets toxiques
- La proximité immédiate des habitations est un vrai problème - Avez-vous pensé à l'avenir de ces personnes, dont moi et ma famille faisont partie ?
- L'environnement à Roquac n'est-il pas assez pollué comme ça (Lyon Del Bosc, aéroport de Tarijane --)

~~Ensuite~~ A l'heure où l'on veut donner l'Energie de Berre, implanter cette usine à Roquac serait criminel !
Le Jura souhaitait dynamiser et ~~coopérer~~ relancer cette zone, tient-on compte de ses projets

Le 5 Octobre 2018 à 17 heures 00,

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné, Douce Cillor, Commissaire Enquêteur déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 32 jours consécutifs, du 4 Septembre 2018 au 5 Octobre 2018
 de _____ heures _____ à _____ heures _____
 et de _____ heures _____ à _____ heures _____

Les observations ont été consignées au registre par 73 personnes (pages n°s 1 à 32).

En outre, j'ai reçu _____ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du _____ de M. _____

2. - Lettre en date du _____ de M. _____

3. - Lettre en date du _____ de M. _____

Le présent registre ainsi que les _____ pièces
 qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le 5 Novembre 2018
 à M. Le Prifet des Bouches du Rhône.